

Association des conseillers et conseillères d'orientation du Privé ACOP

Rapport annuel

2025-2026

Assemblée Générale Annuelle (AGA) de juin
17/06/2026

Table des matières

Présentation du rapport annuel 2025-2026 2
Évolution du nombre de membres 2
Composition du conseil d'administration (CA) 2
Fréquence des rencontres du CA 3
Mot des membres du CA 3
- Présidence 3
- Coordination 4
- Trésorerie 5
- Secrétariat 6
- Responsable des communications et du marketing 6
- Personne conseillère 7

Rapport du programme partenaires 8
Rapport des comités 9
- PAE et assurances 9
- Comité social 9
- Crédits d'impôts et exemption des taxes 10
- Relève 10
- Cercle d'auteurs et comité Communications et relations publiques 10
- Comité entraide 11
- Recrutement 11
- Comité de reconnaissance des conseillers d'orientation organisationnelle 11
- Comité externe de valorisation des personnes professionnelles du domaine du développement de carrière, counseling et orientation 12

Rapport Financier 12
- Situation sur les adhésions 14
- Situation financière 14
- Dépenses récurrentes 14
- Dépenses ponctuelles 15
- Section portant sur le solde bancaire 16

Conclusion 16

Présentation du rapport annuel 2025-2026

Le présent rapport annuel présente un compte rendu de chacune des instances de l'ACOP depuis le 1er novembre 2025. Le rapport débute par la présentation de l'évolution du nombre de membres. La portion suivante permet à chacun des membres du CA de s'exprimer sur l'avancement de ses différents mandats. Vous pourrez ensuite constater l'avancement des projets des comités. Enfin, vous pourrez prendre connaissance des états financiers de l'ACOP.

Évolution du nombre de membres

Le nombre de membres demeure globalement stable d'une année à l'autre depuis la création de l'ACOP.

Progression annuelle des adhésions	
2018	61 membres
2019	68 membres
2020	64 membres
2021	71 membres
2022	69 membres
2023	67 membres
2024	61 membres
2025	62 membres
À ce jour (juin 2026)	56 membres

Composition du conseil d'administration (CA)

Les membres du CA sont élus pour un mandat de deux ans, et la moitié des sièges est renouvelée chaque année. Cette formule favorise à la fois un renouvellement progressif et la stabilité de l'association. Le tableau suivant présente la composition du CA ainsi que certaines données sur l'expérience de ses administrateurs au sein de l'ACOP.

Prénom	Nom	Titre	Entrée en fonction dans le poste actuel	Nombre de mandats à l'ACOP
Nathalie	Vachon	Présidente	2022	5.5
Mélodie	Brochu	Coordonnatrice	2024	2
Sara	Savoie	Trésorière par intérim	2025	3.5
Ann-Rachèle	Dupuis	Secrétaire	2024	2
Sophie	Duquette	Responsable des communications	2025	.5
Josée	Landry	Personne conseillère	2025	.5

Fréquence des rencontres du CA

Afin de faire progresser les mandats et les dossiers en cours, les membres du CA se sont réunis à 8 reprises*.

• 3 septembre 2025 • 8 octobre 2025 • 5 novembre 2025 • 3 décembre 2025	• 7 janvier 2026 • 18 février 2026 • 1re avril 2026 • 13 mai 2026

*Ces données ne comptabilisent pas les rencontres en sous-comité.

Mot des membres du CA

L'année 2025-2026 a été marquée par les efforts déployés par les membres afin d'établir des balises claires pour le fonctionnement de l'association. Plusieurs documents structurants ont ainsi été produits pour encadrer les politiques internes. Nous sommes fiers de cette nouvelle organisation, qui reflète également le renouveau de l'ACOP à travers son nouveau site Web et son image de marque.

Nathalie Vachon Dre. c.o., Présidente
Mélodie Brochu, c.o. Coordonnatrice
Sara Savoie c.o., Trésorière par intérim
Ann-Rachèle Dupuis c.o., Secrétaire
Sophie Duquette, c.o. Responsable des communications et du marketing
Josée Landry, c.o. Personne conseillère

Présidence

Chères et chers membres de l'ACOP,

Cette dernière année a été marquée par un important travail de consolidation et de déploiement. Fidèle à notre mission, notre conseil d'administration a poursuivi ses efforts afin de renforcer les bases de notre association, d'assurer une gouvernance claire et rigoureuse et de soutenir le développement d'outils structurants pour nos membres. Ces avancées témoignent de notre volonté collective de faire évoluer l'ACOP avec cohérence, responsabilité et vision.

Sur le plan de la gouvernance, nous avons poursuivi le travail amorcé afin de préciser nos façons de faire, de clarifier les rôles et responsabilités et de consolider des pratiques alignées sur les valeurs d'une association professionnelle. Le conseil d'administration s'est également donné des politiques de gouvernance et des procédures plus claires pour encadrer la gestion interne de l'association. Cette démarche, essentielle à la pérennité de notre organisation, nous permet d'agir avec davantage de transparence, de stabilité et d'efficacité. Elle constitue un levier important pour assurer la continuité de nos actions et mieux répondre aux besoins de nos membres.

Parallèlement, le déploiement de notre nouveau site Internet a représenté une étape significative de cette année. L'ajout du nouveau logo a aussi contribué à renouveler notre image et à

affirmer plus clairement notre identité. Ensemble, ces changements offrent à l'ACOP une nouvelle vitrine, plus actuelle, plus accessible et mieux adaptée à nos besoins de communication, de visibilité et de rayonnement. Au-delà de l'aspect technologique, ce nouveau site constitue un outil stratégique pour mieux faire connaître notre association, faciliter l'accès à l'information et soutenir le lien entre l'ACOP et ses membres.

Cette année a également demandé une attention particulière à la Loi 25 et aux exigences qui en découlent en matière de protection des renseignements personnels. Nous avons amorcé et poursuivi des réflexions ainsi que des actions concrètes pour nous assurer que nos pratiques évoluent dans le respect de nos obligations. Ce travail, à la fois nécessaire et structurant, contribue à renforcer la confiance, à protéger l'information que nous détenons et à inscrire notre association dans une culture de conformité et de responsabilité.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur rigueur et leur précieuse implication tout au long de l'année. Je remercie également toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à la vitalité de notre association. C'est grâce à cette mobilisation que nous pouvons continuer à avancer, à nous adapter aux nouvelles réalités et à faire rayonner notre profession. Plus que jamais, notre association souhaite réunir nos voix afin d'obtenir et de maintenir la place qui nous revient dans la sphère des interventions psychosociaux, du rôle-conseil et de la psychométrie. Ensemble, nous poursuivons la construction d'une association solide, crédible et tournée vers l'avenir.

Avec toute ma gratitude,



Nathalie Vachon Dre. c.o., Présidente

Coordination

L'année qui s'achève a été particulièrement productive pour notre association. Nous avons mené à terme plusieurs projets d'envergure, et le conseil d'administration s'est réuni à de nombreuses reprises pour assurer un suivi rigoureux de nos priorités.

Le rôle de la coordonnatrice s'apparente à celui d'un chef d'orchestre : veiller à ce que toutes les personnes avancent ensemble, au même rythme. C'est un défi que j'accueille avec enthousiasme, et cette année a été particulièrement riche en belles harmonies.

Mon rôle consiste à assurer le respect des échéanciers, des procédures et des règlements dans l'ensemble des activités du CA et de l'association. J'ai également le privilège d'accueillir les nouvelles personnes membres, de leur présenter notre mode de fonctionnement et de les accompagner dans leurs premiers pas au sein de l'ACOP. Enfin, j'assume la responsabilité de la protection des

renseignements personnels, un volet qui a pris une importance accrue avec l'entrée en vigueur de la Loi 25.

Nous avions identifié des besoins importants en matière de structure et de visibilité pour l'ACOP. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que c'est mission accomplie. Ce travail collectif nous permet d'aborder l'avenir avec une base plus solide et une présence mieux affirmée. Nous pouvons en être très fières.

Les comités ont également été extrêmement actifs cette année. Leur dynamisme a fait avancer plusieurs dossiers essentiels et nous a offert de belles expériences de collaboration et de développement. Leur engagement constant est véritablement au cœur de nos réussites, et je souhaite de tout cœur que cet élan se poursuive encore longtemps.

En somme, ce fut une année stimulante et profondément enrichissante. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire rayonner l'ACOP.



Mélodie Brochu, c.o. Coordonnatrice

Trésorerie

L'ACOP demeure en bonne santé financière, malgré le nombre de membres similaire depuis quelques années. Un bilan financier pourra détailler cette observation. Le respect des finances selon nos moyens permet aux membres d'avoir des services et des activités selon leurs besoins, tout en allouant les bonnes sommes. Pour ma part, l'apprentissage du rôle de trésorière s'est fait de manière graduelle et ce fut très apprécié d'avoir l'aide de la présidente et de la coordonnatrice afin d'avoir accès à tous les outils nécessaires à la tenue de comptes et au paiement de factures. Le nouveau calendrier administratif fut très positif et beaucoup plus efficace pour la planification des finances annuelles et la considération des besoins de chaque comité. Ce changement administratif s'est bien déroulé grâce à l'aide la coordonnatrice et de la présidente pour les réabonnements par Square à prévoir au prorata en septembre.

La présentation à l'AGA d'octobre a permis aux membres de comprendre les priorités de l'année et les actions qui iraient en ce sens. Plusieurs activités, connues à l'avance, ne créaient pas de surprises du point de vue administratif. Cette situation fut bénéfique non seulement pour les membres impliqués dans les comités mais aussi pour les membres du CA.

Je recommande de poursuivre les étapes de planification en septembre tout en prévoyant de nouvelles entrées d'argent afin de redonner des activités aux membres ou bonifier les projets via le site internet. Par exemple, avoir un babillard ISEP (information scolaire et professionnelle) sur une des pages du nouveau site internet où diverses écoles

pourraient payer pour afficher annuellement la date de leurs portes ouvertes et l'image promotionnelle de leur choix pour faire connaître leurs programmes et leurs spécialités. La continuité de contributions mises en place cette année pour les participants non-membres lors des formations est aussi une bonne avenue comme source de financement de d'autres activités pour les membres ou prix de présence.



Sara Savoie c.o., Trésorière par intérim

Secrétariat

C'est avec plaisir que j'ai rédigé les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2025-2026, ainsi que ceux des deux assemblées générales annuelles, soit celle d'octobre 2025 et celle à venir de juin 2026. Ce rôle est essentiel puisqu'il permet de conserver une trace fidèle des réflexions, des décisions et des actions prises en temps réel.

Cette année, le conseil d'administration a fourni des efforts importants pour renforcer la conformité de ses pratiques, et les outils utilisés par la secrétaire ont également été standardisés, y compris les miens. L'ensemble des ordres du jour et des procès-verbaux a été rédigé dans un esprit de synthèse, tout en mettant en lumière l'évolution de chacune des avancées.



Ann-Rachèle Dupuis c.o., Secrétaire

Responsable des communications et du marketing

Cette année, mon énergie a été mise sur la refonte de notre site web. En effet, j'ai effectué une demande de soumissions sur pige Québec et j'ai analysé les soumissions effectuées pour trouver notre nouveau fournisseur de site web.

J'ai été accompagné par l'aide précieuse de Josée Landry, conseillère à l'ACOP, pour en arriver à un choix parmi les soumissionnaires. Par la suite, accompagner par Mélodie Brochu, coordonnatrice de l'ACOP, il y a eu de multiples rencontres pour la refonte de ce dernier et nous avons également procédé à l'élaboration d'un nouveau logo pour l'ACOP.

Au moment d'écrire ces lignes, la maquette du nouveau site web est prête et la migration de notre ancien site web vers le nouveau est en préparation. Le tout devrait être prêt pour la fin du mois de mai.

J'ai également alimenté les réseaux sociaux de l'ACOP en collaboration avec d'autres membres du C.A et à la demande des comités. L'année prochaine, le nouveau site web aura vu le jour et je pourrai ainsi alimenter ce dernier ainsi que les réseaux sociaux avec des articles du cercle d'auteur qui sera repris et remis sur pied prochainement.



Sophie Duquette, c.o. Responsable des communications et du marketing

Personne conseillère

J'ai souhaité m'impliquer au sein du conseil d'administration de l'ACOP, toujours motivée par mon engagement envers notre profession, ainsi que les personnes et les organisations qui font appel à nos services.

À titre d'ancienne présidente de l'OCCOQ, la protection du public aura toujours une place importante dans mes actions. Ainsi, des dossiers de grande importance pour la société et pour notre profession méritent qu'on continue de se battre, et j'ai décidé de me joindre aux collègues de l'ACOP pour poursuivre mon engagement en ce sens. Autant les valeurs et la mission me rejoignent totalement, que les personnes dévouées qui les portent au sein de l'organisation.

Cette première année de collaboration m'a permis d'apporter mon expérience en gouvernance, acquise au fil de mes huit années à la présidence d'un conseil d'administration et des formations que j'ai suivies.

De plus, la collaboration à la structure et la rédaction des politiques, statuts et règlements fut l'une des contributions que j'ai pu apporter par mon expérience.

Enfin, l'expérience des communications politiques et stratégiques constitue un acquis que je souhaite mettre à profit au sein de l'ACOP., afin de faire progresser les dossiers qui nous tiennent à cœur, tant pour le public que pour notre profession.

Je continue de croire profondément à l'apport de notre expertise au sein de notre société et j'espère poursuivre ma contribution en ce sens, avec les collègues de l'association et l'ensemble des membres de la profession aussi engagés que nous.



Josée Landry, c.o. Personne conseillère

Rapport du programme partenaires

Un sondage en décembre a permis de mieux cerner l'utilisation des offres des divers partenaires déjà en place et aussi connaître leurs besoins ou idées quant à de nouveaux partenariats. Il est intéressant de voir que malgré le peu d'utilisateurs, plusieurs membres ont apprécié le rappel de ces rabais et services disponibles pour les membres de l'ACOP. Un rappel pourrait être fait à chaque année et aussi aux nouveaux membres.

Voici un aperçu des résultats du sondage :

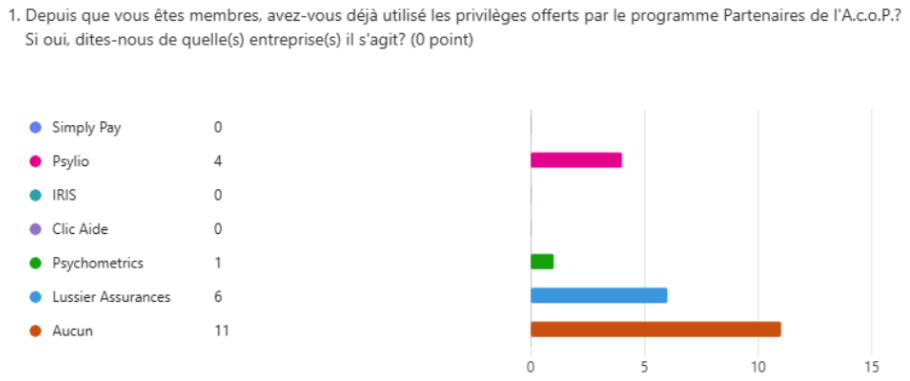

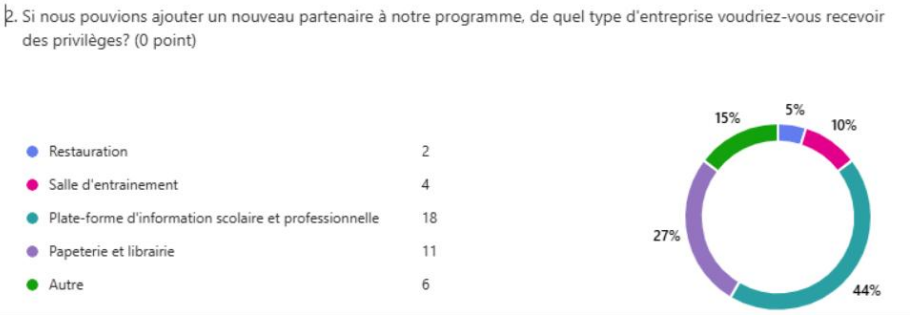

Une révision des contrats serait à compléter lors de la prochaine année et voir à l'affichage sur le site internet.

Deux nouveaux partenariats ont été conclu avec Repères et Plum IA et seront annoncés à l'AGA de juin.

Partenaires	Quantité d'utilisateurs
Simply Pay	0
Psychometrics	3
Lussier	10
Psylio	10
IRIS	2
Clic Aide	N/D*

*Les données ne sont actuellement pas disponibles auprès du partenaire.

Rapport des comités

Pour bien cerner les objectifs et les intérêts des membres, il est essentiel de savoir ce que chacun des comités de l'ACOP a pu développer ou effectuer durant la dernière année. Ainsi, il sera possible de bien repérer les occasions d'implications où d'autres membres pourraient se joindre à l'un ou l'autre de ces comités.

PAE et assurances

Au cours de l'année 2025-2026, le comité a poursuivi le travail du guide sur les PAE et assurances.

Le guide vise à informer et outiller les personnes conseillères d'orientation sur les particularités des tiers payeurs (PAE, assurances, CNESST, IVAC, SCT, etc.), et à distinguer les différents types de tiers payeurs. Ainsi, les personnes travailleuses autonomes pourront mieux comprendre les modalités de couverture et adapter leurs pratiques.

À titre informatif,

Il importe de faire preuve de prudence lorsqu'on affirme sur les réseaux sociaux ou auprès de personnes clientes que certains assureurs couvrent ou ne couvrent pas les services des conseillers d'orientation. L'inclusion ou l'exclusion de certains professionnels ne relève souvent pas de l'assureur, mais du client (employeur ou syndicat).

Ainsi, un assureur X pourrait couvrir les services offerts par les conseillers.ères d'orientation chez l'employeur Entreprise B, mais ne pas les couvrir chez Entreprise Z. De plus, au sein d'un même employeur, deux employés peuvent bénéficier de couvertures différentes en fonction du niveau d'assurance qu'ils ont choisi.

Il est donc préférable de référer la personne cliente directement à son assureur afin de ne pas l'induire en erreur.

Le comité a également été rejoint par Josée Landry et Ann-Rachèle Dupuis.

Composition actuelle du comité: Ann Vaillancourt, Josée Landry, Ann-Rachèle Dupuis et Daniel Trudel

Daniel Trudel, c.o. Responsable du comité

Comité social

Deux événements ont été organisés par Katherine Ouellet et Sara Savoie du Comité social de l'Association des c.o. du privé (ACOP). Tout d'abord, le pique-nique des membres le 27 septembre où 7 membres furent présents. Un jeu de pige fut élaboré et proposé aux participants afin d'amorcer les discussions et d'échanger sur nos pratiques privées.

Une remise de cadeaux de présence fut possible grâce aux produits offerts par l'École hotellière de la Montérégie de Longueuil.



Souper de Noël

Le souper de Noël a permis de se réunir à Lévis au restaurant L'Intimiste le 28 novembre afin d'échanger sur les bons coups de l'année 2025 et les projets 2026

à venir. Dix membres furent présents et ont pu partager leurs défis professionnels, leurs anecdotes personnelles et aussi leur passion de l'orientation. Une pige de prix de présence offerts par des commerçants donateurs de la rive-sud est venu agrémenter cette belle rencontre avant le dessert afin de lire au même moment les souhaits des participants pour la prochaine année.

Sara Savoie, c.o. Responsable du comité

Crédits d'impôts et exemption des taxes

Cette année, notre comité a poursuivi son mandat visant l'harmonisation des incitatifs fiscaux entre les différents ordres professionnels de la santé mentale, plus particulièrement en ce qui concerne l'accès aux crédits d'impôt pour frais médicaux.

Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi C-59 en juin 2024, les services de psychothérapie et d'orientation sont officiellement exonérés de taxes, une avancée majeure pour les c.o. en pratique privée. Toutefois, aucun développement supplémentaire n'a été annoncé concernant l'admissibilité aux crédits d'impôt pour frais médicaux, un enjeu qui demeure essentiel pour la reconnaissance de notre profession et pour l'accessibilité des services.

Bien qu'aucun progrès concret n'ait été réalisé cette année, nous demeurons en communication avec l'OCCOQ. Celui-ci poursuit les démarches auprès du gouvernement par l'entremise de la table regroupant les ordres professionnels en santé mentale et en relation humaine. L'OCCOQ s'est engagé à nous informer dès qu'un avancement surviendra, et nous nous assurerons de transmettre rapidement l'information aux membres de l'AcoP.

Mélodie Brochu, c.o Responsable du comité

Relève

Les membres du comité Relève de l'Association des c.o. du privé (ACOP) (Carole Dion, Daniel Trudel, Isabelle Komlosy, Marie-Anne Bougie et Sara Savoie) se sont rencontrés 6 fois cette année par TEAMS (3 octobre, 7 novembre, 20 février, 27 mars, 24 avril et 29 mai) afin de partager leurs idées quant à l'élaboration d'une trousse pour les nouveaux venus en pratique privée. À la suite des éléments recueillis l'an dernier et aux divers besoins partagés par des nouveaux membres consultés, il fut très stimulant d'identifier des contenus pouvant être utiles afin de bien démarrer en pratique privée.

Un des membres du comité, Daniel Trudel, a élaboré sur Share Point un canevas dans lequel nous avons pu amorcer l'ajout de contenu touchant à divers aspects de la pratique privée des c.o. du privé. Être en affaires, demande d'utiliser plusieurs ressources personnelles et environnementales dont celles que nous avons ciblées et discutées cette année. Même en tant que c.o. d'expérience, on s'aperçoit de l'importance à toujours être au fait de ces divers thèmes : nous poursuivrons les travaux lors de la prochaine année.

-Réseau social
-Gestion du temps
-Budget
-Revenu
-Clientèle visée
-Connaissances et compétences
-Publicité et marketing
-Autres thèmes à venir

Sara Savoie, c.o. Responsable du comité

Cercle d'auteurs et comité Communications et relations publiques

Le projet du cercle d'auteur et le comité communication seront relancés l'année

prochaine afin de mettre de l'avant notre nouveau site web et les réseaux sociaux.

Sophie Duquette, c.o. Responsable du comité

Comité entraide

Le comité Entraide est composée de deux conseillères d'orientation en pratique privée, Sophie Duquette et Catherine Marzella. Cette année, la principale activité était de mettre sur pied trois dîners-conférence dont les thématiques étaient les suivantes :

- « La typologie de Holland comparée aux besoins fondamentaux de St-Arnaud » par Geneviève Phaneuf – 15 participants
- « Pourquoi faire aujourd'hui ce que l'on pourrait faire demain? » par Vincent Éthier – 13 participants
- « Accompagner les personnes neurodivergentes en orientation » par Sabrina Gendron-Fontaine – nombre de participants inconnu puisqu'au moment de la rédaction, l'atelier n'a pas eu lieu.

Par ailleurs, un groupe de codéveloppement a été fondé le 7 novembre et était composé de 4 participants. Le comité Entraide a fait office de soutien au démarrage de ce groupe de codéveloppement.

Pour la prochaine année, il est prévu d'adopter la même formule au niveau des dîners-conférence. Également, un besoin ponctuel a été cerné concernant la prise de note par l'intelligence artificielle. Des dispositions seront mises en place afin de répondre adéquatement aux besoins des membres.

Sophie Duquette, c.o. Responsable du comité

Recrutement

Cette année, le comité avait pour mandat de faciliter l'intégration de nouveaux membres au sein de l'association. À cette fin, un sondage a été transmis à l'ensemble des conseillers et conseillères d'orientation exerçant en pratique privée afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.

Voici un aperçu des résultats du sondage :

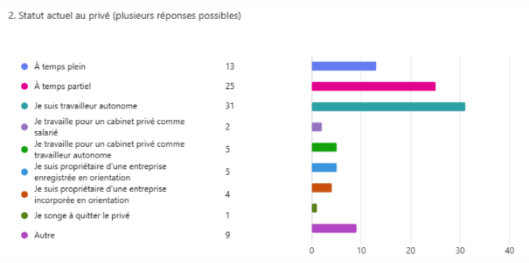

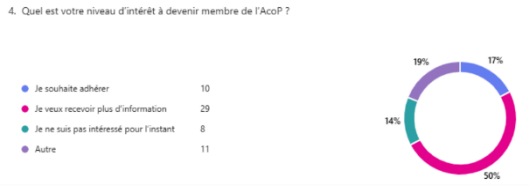

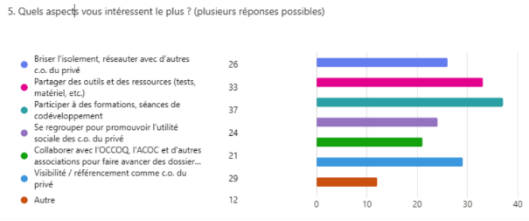

Par la suite, un courriel d'information présentant l'ACOP leur sera acheminé.

Mélodie Brochu, c.o Responsable du comité

Comité de reconnaissance des conseillers d'orientation organisationnelle

C'est avec une grande tristesse que je constate ne pas avoir pu assumer ce rôle de manière adéquate cette année.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir eu des projets en tête. Un budget de 600 $ avait même été voté, mais aucune dépense n'a été effectuée. Peut-être serait-il pertinent de réaffecter ce montant à d'autres initiatives ayant des besoins plus importants.

Pour vous partager un peu le contexte, le comité a débuté l'année avec le départ de plusieurs de ses membres. Malgré cela, j'ai conservé mon enthousiasme et tenté de recruter de nouvelles personnes. J'ai toutefois été confrontée à la réalité de membres peu disponibles. Je me suis donc résolue à réaliser mes deux projets en solo.

Le premier consistait à rédiger un article faisant suite à l'atelier présenté par le comité lors du Colloque de l'OCCOQ en mai 2025. Cet article n'a malheureusement pas été rédigé. Le second projet visait à offrir de la visibilité à l'ACOP par l'entremise d'un épisode du balado Les Ambitieux de Mathieu Guénette. Celui-ci a toutefois été mené à terme, dans l'épisode 207, en excellente compagnie de notre collègue Louise Charrette

Ann Rachèle Dupuis, c.o.o. Responsable du comité

Comité externe de valorisation des personnes professionnelles du domaine du développement de carrière, counseling et orientation

Notre mission est de faire reconnaître la diversité des expertises en développement de carrière, counseling et orientation.

Dans la continuité des travaux amorcés l'an dernier, nous avons poursuivi nos démarches entourant la révision de la Classification nationale des professions (CNP) 2026, un dossier stratégique pour la reconnaissance de notre profession. Nous recommandons la création d'un code distinct pour les conseillers d'orientation, tout en maintenant ceux des conseillers en information scolaire et en développement de carrière.

Cette révision vise à mieux refléter les exigences propres à la profession de conseiller d'orientation, notamment son statut réglementé au Québec et la maîtrise requise. Au-delà d'un ajustement technique, elle constitue un enjeu de reconnaissance et de représentation équitable de notre expertise.

Bien que l'issue de cette démarche demeure à confirmer, elle marque une étape importante dans les efforts déployés pour faire reconnaître, à l'échelle des instances concernées, les spécificités, les responsabilités et la valeur ajoutée de notre profession.

Nathalie Vachon, c.o.o. Déléguée de l'ACOP à ce comité.

Rapport Financier

Nous vous présentons maintenant l'état des finances de l'ACOP. Cette section de l'AGA porte sur les données relatives aux adhésions, aux revenus, aux dépenses récurrentes et aux dépenses ponctuelles.

Les informations présentées proviennent des registres du compte bancaire, du compte SQUARE et du site Internet. Nous comparons ces différentes sources afin d'en vérifier la cohérence et la validité. La traçabilité des transactions est également assurée par les échanges de courriels, la conservation des reçus et la justification des remboursements associés aux virements Interac. L'ensemble de ces mécanismes vise à respecter nos obligations légales, la charte de l'ACOP et notre devoir de reddition de comptes envers les membres.

Situation sur les adhésions

La section suivante présente l'évolution des effectifs membres par statut depuis le dernier rapport annuel.

Évolution des adhésions

2024-2025	
Statut	Quantité
Régulier (c.o. et c.o.o.)	57
Associé (c.o.)	0
Étudiant	3
Représentant académique	0
Retraité	1
Honoraire	1
Organisationnel	0
Total	62

2025-2026	
Statut	Quantité
Régulier (c.o. et c.o.o.)	54
Associé (c.o.)	0
Étudiant	2
Représentant académique	0
Retraité	0
Honoraire	1
Organisationnel	0
Total	57

Situation financière

La présente section expose l'évolution de la situation financière de l'ACOP au 15 juin 2026. Elle met en parallèle les données présentées lors de la dernière AGA (2024-2025) et celles de l'exercice en cours, couvrant la période du 1er septembre 2025 au 15 juin 2026.

Revenus

Adhésions 2024-2025	
Statut	Montant
Membres régulier (C.O. et C.O.O.)	6 413.00 $
Membres associés	0 $
Membres retraité	50.00 $
Membres étudiant	75.00 $
Membres organisationnels	0 $
Total	6 538.00 $

Adhésions 2025-2026	
Statut	Montant
Membres réguliers (C.O. et C.O.O.)	6 0777.26 $
Membres associé	0 $
Membres retraité	0 $
Membres étudiant	50.00 $
Membres organisationnels	0 $
Remise aux membres (Changement du calendrier d'adhésion)	(437.64 $)
Total (6 127.26$ - 437.64$)	5 689.62 $

*En date du 15 juin 2025 (5 689.62 + 9.42$) 5 699,04 $

Autres sources de revenus	
Sources	Montant
Formation	0.00 $
Ristournes en provenance du programme partenaire	0.00 $
Programme partenaire	0.00 $
Total	00.00 $

Sources	Montant
Crédit Square	9.42 $
Ristournes en provenance du programme partenaire	0.00 $
Programme partenaire	0.00 $
Total	0.00 $

Dépenses récurrentes

Le tableau présente l'évolution des dépenses récurrentes de l'ACOP entre 2024-2025 et 2025-2026. Celles-ci sont passées de 753,74 $ à 924,43 $, soit une hausse principalement attribuable à l'augmentation des frais du site Internet, liée au changement de fournisseur, ainsi qu'à une légère hausse des frais associés à Square. Les autres postes de dépenses, comme les assurances et les frais

bancaires, demeurent relativement stables. Dans l'ensemble, ces dépenses restent concentrées dans un nombre limité de postes essentiels au fonctionnement courant de l'association.

Dépenses récurrentes

2024-2025

Source	Montant
Site internet	(152.92) $
Assurances CA	(437.09) $
Registre des entreprises du Québec	(0) $
Compte bancaire	(4.50) $
SQUARE	(159.23) $
Suite Office	(0) $

2025-2026

Source	Montant
Site internet	(296.64) $
Assurances	(447.09) $
Registre des entreprises du Québec	(0) $
Compte bancaire	(4.50) $
SQUARE*	(176.20) $
Suite Office	(0) $

Dépenses récurrentes 2025-2026 (924.43) $

*Données en date du 15 juin 2026

Dépenses ponctuelles

Le tableau présente les dépenses ponctuelles engagées par les différentes instances de l'ACOP pour les exercices 2024-2025 et 2025-2026, en comparaison avec les budgets alloués. En 2025-2026, les dépenses se concentrent principalement dans deux postes : le comité Entraide et formation, qui a légèrement dépassé le budget prévu, et surtout les communications et relations publiques, marquées par les coûts liés à la modernisation du site Web. Afin de faire face à cette dépense importante, des membres du conseil d'administration, principalement la coordonnatrice et la présidente, ont pris en charge une partie du travail qui avait été assumé lors des années précédentes par l'assistante virtuelle. À l'inverse, plusieurs postes n'ont donné lieu à aucune dépense cette année. Dans l'ensemble, le tableau montre que les dépenses ponctuelles de 2025-2026 ont été orientées vers quelques priorités ciblées, en particulier les projets de développement et de visibilité de l'association.

Dépenses ponctuelles

2024-2025

CA

Source	Budget alloué	Dépenses réelles
Présidence	200.00 $ Adhésion / Formation René Breault	125.00 $
Coordination	305.00 $	207.49 $
Assistance à la coordination	0.00 $	0.00 $
Trésorerie et partenariats	1 500.00 $ 316.18 $ Adjointe virtuelle 19.00 $	1 500.00 $ 316.18 $ 19.00 $
Secrétariat	0.00 $	0.00 $
Personne conseillère	0.00 $	0.00 $

2025-2026

CA

Source	Budget alloué	Dépenses réelles
Présidence	500.00 $	0.00 $
Coordination	200.00 $	174.11 $
Communications et marketing	200.00 $	0.00 $
Trésorerie et partenariats	200.00 $	0.00 $
Secrétariat	50.00 $	0.00 $
Personne conseillère	0.00 $	0.00 $
Comités		
Entraide et formation	600.00 $	629.95 $
Communications et relation publiques	0.00 $	

Comités		
Entraide et formation	0.00 $	0.00 $
Communications et relation publiques	0.00 $	0.00 $
Reconnaissance des c.o.o.	200.00 $	0.00 $
Crédit d'impôt et exonération des taxes	0.00 $	0.00 $
Relève	0.00 $	0.00 $
Recrutement	0.00 $	0.00 $
Comité social	80.00 $	72.26 $
Reconnaissances assurances et PAE	0.00 $	0.00 $

-Site Web	4 323.00 $	4 058.61 $
Reconnaissance des c.o.o.	300.00 $	0.00 $
Crédit d'impôt et exonération des taxes	0.00 $	0.00 $
Relève	0.00 $	0.00 $
Recrutement	200.00 $	0.00 $
Comité social	100.00 $	0.00 $
Reconnaissances assurances et PAE	0.00 $	0.00 $

Dépenses récurrentes 2025-2026 (924.43) $
Total des dépenses ponctuelles 2025-2026 (4 862.67) $
Totaux de revenus : 5 699.04 $ - Totaux des dépenses : (5 787.10) $ = (88.06) $

Section portant sur le solde bancaire

Le tableau suivant présente le solde bancaire de l'ACOP au moment du dépôt du rapport annuel pour les deux derniers exercices. Il permet de comparer la situation observée en juin 2025 à celle de juin 2026 et de constater que le solde demeure globalement stable d'une année à l'autre, avec un léger écart à la baisse. Cette année a également été marquée par la modernisation du site Web, un investissement structurant qui s'inscrit dans les efforts de renouvellement et de visibilité de l'association.

Solde bancaire au moment du dépôt du rapport annuel	
2024-2025 (16 juin 2025)	2025-2026 (16 juin 2026)
22 451,48 $	22 363.42 $

Conclusion

L'année 2025-2026 aura été marquée par des avancées structurantes pour l'ACOP. Entre la consolidation de sa gouvernance, la modernisation de son site Web, l'évolution de ses outils internes et l'engagement soutenu de ses comités, l'association a poursuivi son développement avec rigueur, cohérence et vision.

Sur le plan financier, malgré les investissements consentis, notamment pour la modernisation du site Web, l'ACOP maintient une situation globalement saine qui lui permet de soutenir sa mission et de poursuivre ses priorités. Les choix effectués cette année témoignent d'une volonté de développement responsable, en cohérence avec les moyens de l'association.

Ce bilan rappelle également l'importance de la mobilisation des membres pour soutenir la vitalité et le rayonnement de l'ACOP. Plus l'association pourra compter sur l'engagement de sa communauté, plus elle sera en mesure de renforcer sa capacité d'action, d'appuyer ses comités et de faire connaître la valeur de l'expertise des conseillers et conseillères d'orientation du privé.

Dans cette perspective, chaque contribution compte : qu'il s'agisse de s'impliquer dans un comité, de participer aux activités ou de faire connaître l'association dans son réseau. La poursuite de notre mission repose sur une responsabilité collective, portée par une volonté commune de consolider et de promouvoir l'utilité sociale des c.o. du secteur privé.

En terminant, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, aux réalisations de cette année. Grâce à cet engagement, l'ACOP poursuit sa progression comme association crédible, structurée et tournée vers l'avenir.

Merci de votre engagement, année après année, envers la mission et le développement de l'ACOP.



Mission de l'ACOP : Consolider et promouvoir l'utilité sociale des c.o. du secteur privé.

Valeurs de l'ACOP : Autonomie, Démocratie participante et Respect.